

2020

FEDERATION FAMILLES RURALES DE L'HERAULT



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

SOMMAIRE

1. Le mouvement Familles Rurales	4
1.1. La fédération nationale	4
1.2. Notre projet et les valeurs communes	4
2. La fédération de l'Hérault	5
2.1. Un projet collectif pour agir avec et pour les familles sur les territoires	5
2.2. Présentation de la Fédération	5
2.2.1 Agrément et adhésions	5
2.3. La fédération en 2020	6
2.3.1 La fédération en chiffres	6
2.3.2 Notre implantation sur le territoire de l'Hérault	8
2.3.3 Les pôles d'activités	9
2.3.4 La gouvernance	9
2.3.5 La vie statutaire	10
2.4. Les réunions internes : Comité de gestion petite enfance – Représentants du personnel (CSE) - Réunions d'équipe	10
2.4.1 L'appui aux associations	10
2.4.2 L'équipe de salariés du siège de la fédération	11
2.4.3 Les équipes de salariés de la petite enfance	12
3. Petite enfance	15
4. Les missions d'accompagnement de la Fédération	15
4.1. Familles Rurales du Jaur	15
Un contexte difficile lié au COVID	15
4.2. L'association Sucre d'Orge Familles rurales	15
5. Les fonctions support	15
5.1. Le pôle administratif	15
5.2. L'Amélioration des bonnes pratiques	18
6. Formation	18
6.1. Atelier d'éducation populaire	18
6.1.1 Ce qui a été réalisé en 2020	18
6.1.2 Une activité de prestation de formation très réduite	19
6.1.3 Bilan et perspectives 2021	19
7. Jeunesse	20
7.1. L'activité 2020	20
8. Vie familiale	23
8.1. Le RIFI (Relais Infos Familles Itinérant)	23
8.1.1 Le RIFI est organisé autour de 5 principaux domaines d'intervention :	23
8.1.2 Nos Partenaires	24
8.1.3 Bilan	26
8.1.4 Perspectives 2021	27
8.2. Atelier des solidarités	28
8.2.1 Le projet	28
8.2.2 L'atelier des solidarités en 2020 : un fonctionnement perturbé-des bénévoles mobilisés	28
8.2.3 Le public en 2020	28
8.2.4 L'itinérance	28
8.2.5 L'implication des bénévoles	29
8.2.6 Les moyens humains	29
8.2.7 Le fonctionnement	29

8.2.8	Les ateliers réalisés	29
8.2.9	Le planning hebdomadaire	30
8.2.10	Perspectives	30
9.	Tourisme social	30

1. Le mouvement Familles Rurales

1.1. La fédération nationale

Créé en 1943, Familles Rurales est le premier mouvement familial français.

C'est un mouvement **associatif, d'éducation populaire et acteur de l'Economie Sociale et Solidaire**.

Son objectif est de promouvoir les personnes, les familles et de participer au développement de leur territoire de vie dans un esprit d'ouverture et de rapprochement entre les générations.

« **Mieux vivre ensemble** »

- ✓ 165 000 familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
- ✓ 2 500 associations locales fédérées dans 94 départements et régions
- ✓ 45 000 bénévoles
- ✓ 20 000 salariés

1.2. Notre projet et les valeurs communes

NOTRE PROJET

Transformation sociale

Informar les familles et défendre leur voix pour promouvoir leur participation aux évolutions de la société.

Economie sociale et solidaire

Animer et créer des services pour répondre aux besoins quotidiens des familles, développer l'emploi de proximité.

Solidarité

Développer l'entraide de proximité pour accompagner les familles qui traversent des situations délicates.

Développement local

Dynamiser les territoires ruraux et périurbains en créant un environnement économique, social, éducatif et culturel favorable aux familles.

NOS VALEURS

Entraide & solidarité
Initiative & responsabilité
Participation & citoyenneté
Convivialité & échange

2. La fédération de l'Hérault

2.1. Un projet collectif pour agir avec et pour les familles sur les territoires

En tant qu'acteur de la politique familiale, **Familles rurales de l'Hérault** favorise la mise en œuvre d'une action locale contribuant à améliorer les conditions de vie des familles ainsi qu'au développement et à l'animation des territoires.

En tant qu'interlocuteur direct, elle représente les associations locales du département et les familles membres auprès des pouvoirs publics, des organismes sociaux et de tout autre organisme public, semi-public ou privé...

Elle a également pour mission d'impulser une dynamique départementale en réunissant les associations et les personnes (bénévoles, volontaires et/ou salariées) afin de créer un lieu d'échange, de réflexion et de conduire des actions communes.

L'action développée par la fédération s'inscrit dans une démarche globale et intergénérationnelle, visant à répondre aux besoins nouveaux et aux défis des mutations qui s'opèrent en milieu rural, notamment.

Association d'Education Populaire, acteur de l'économie sociale et solidaire nous œuvrons au développement des territoires par l'organisation et la gestion de services, l'information et la formation des personnes et familles, l'accompagnement de projets personnels et collectifs répondant aux besoins et aux attentes.

Répondre aux besoins des familles et participer au développement des territoires

3 dimensions :

Les familles
La vie associative
Les territoires

3 missions :

Agir
Eduquer
Représenter

3 valeurs :

La solidarité
La responsabilité
La participation

2.2. Présentation de la Fédération

Dénomination : Familles Rurales Fédération départementale de l'Hérault
Adresse : 455 rue de l'Industrie - Parc Mure n°6 - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 04 67 79 35 93
Email : fd.herault@famillesrurales.org
Site Internet : www.famillesrurales.org/herault
Type : Association Loi 1901
Année de création : 1986

2.2.1 Agrément et adhésions

- ✓ Association d'Education Populaire,
- ✓ Association d'éducation complémentaire à l'enseignement public,
- ✓ Organisme de Formation, habilité DATATOCK
- ✓ Organisation de défense des consommateurs
- ✓ Agrément ESUS obtenu en 2017

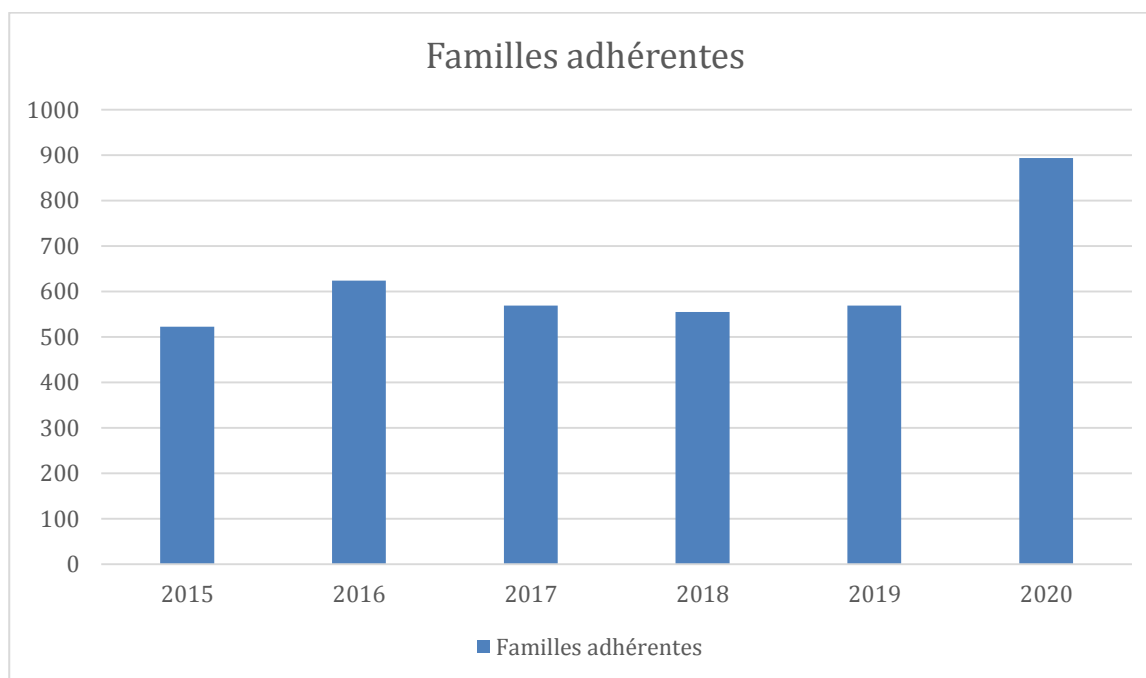
Auxquels s'ajoutent les agréments nationaux dont la reconnaissance d'utilité publique obtenue en février 2008.

- ✓ Affilié à l'UDAF 34-Union Départementale des Associations Familiales
- ✓ Adhérente à la fédération Régionale Familles rurales Occitanie
- ✓ Adhérente au CTRC-Centre Technique Régional de la Consommation Languedoc Roussillon

2.3. La fédération en 2020

2.3.1 La fédération en chiffres

Nombre de familles adhérentes en 2020 : 894



Nombre d'utilisateurs non-adhérents : environ 950 personnes non adhérentes ont bénéficié des services de la fédération.

L'augmentation des adhérents est principalement dû à l'arrivée des associations du Gard, en effet un regroupement a été effectué avec l'Hérault à la suite de la dissolution de la fédération 30. Le nombre d'adhérents dans l'Hérault est stable.

Cette année de crise-Covid a impacté l'accompagnement prévu auprès de ces nouvelles associations.

- Nombre de familles adhérentes Hérault : 587
- Nombre de familles adhérentes Gard : 307

Associations	Nbre de Familles adhérentes
Association de Béziers	3
Association de Durfort	16
Association Bien Vivre Ensemble	119
Association UFCS FR	10
Association de Saint Pargoire	22
Association du Jaur	1
Association Les Premiers Pas	27
Association Familles Rurales de Calvisson	210
Association Familles rurales de Milhaud	75
Association Paulhan Solidaire	14
Association Sucre d'Orge	139
Association Tom Pouce	40
Familles rurales – Bagatelle-Montpellier	22
Familles Rurales Saint Jean de Fos	111
La maison Jaune	30
Familles rurales de Lansargues	15
Association Familles rurales Zébulon	34
Familles rurales massif de l'Aigoual	6

La fédération de l'Hérault est composée :

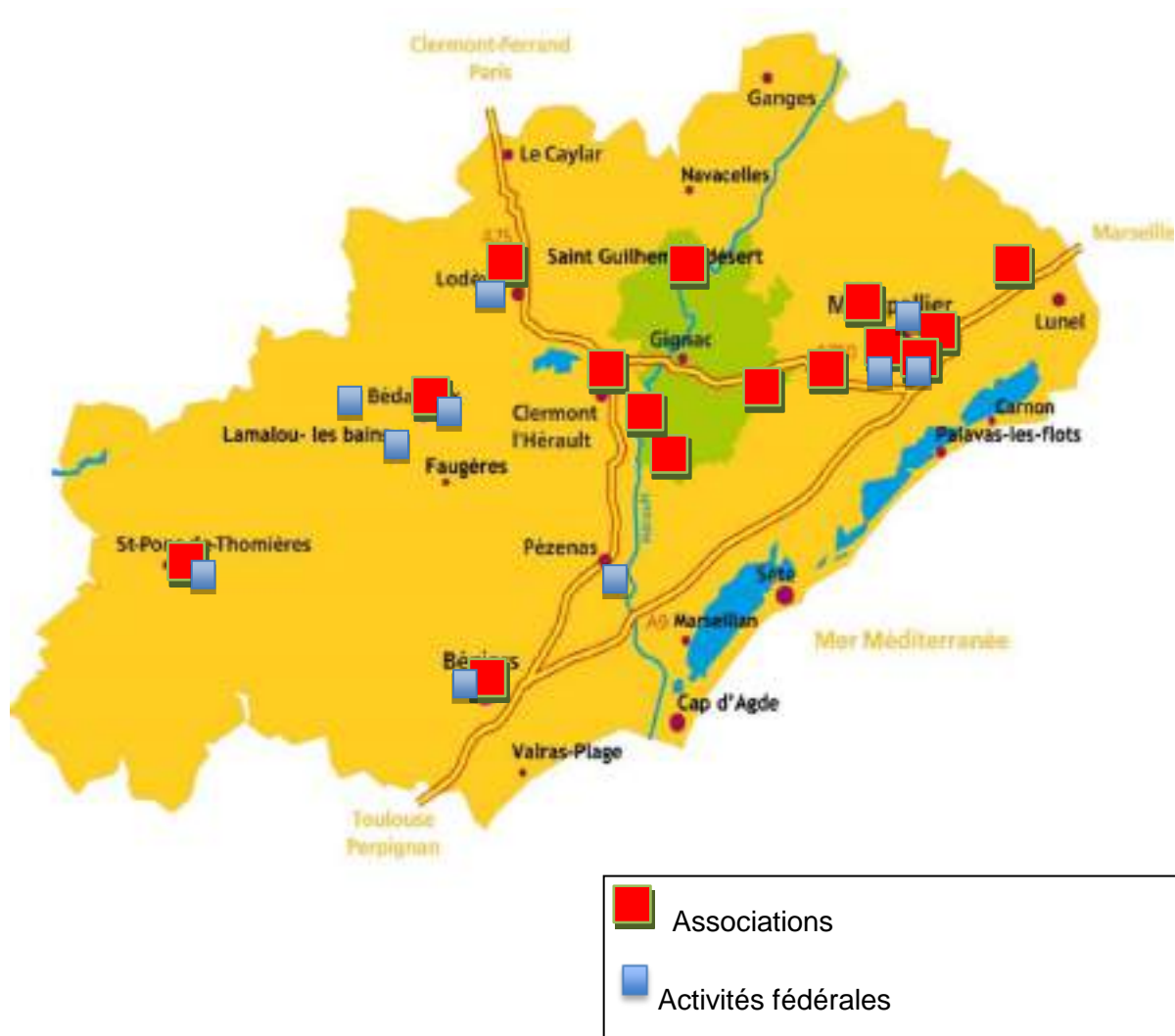
- D'un siège à Montpellier
- De 5 établissements secondaires :
 - De l'EAJE Zébulon à Pignan (35 places)
 - De l'EAJE Tom Pouce à Montpellier (28 places)
 - De l'EAJE les Premiers PAS à Fabrègues (32 places)
 - De l'EAJE La Belle Journée à Montpellier (20 places)
 - De la Micro-Crèche Los Cagarauletas à Saint-Pargoire (10 places)
- 20 associations adhérentes familles rurales
 - 14 associations dans l'Hérault
 - 2 associations en Lozère
 - 4 associations dans le Gard

La Fédération assure par délégation pour :

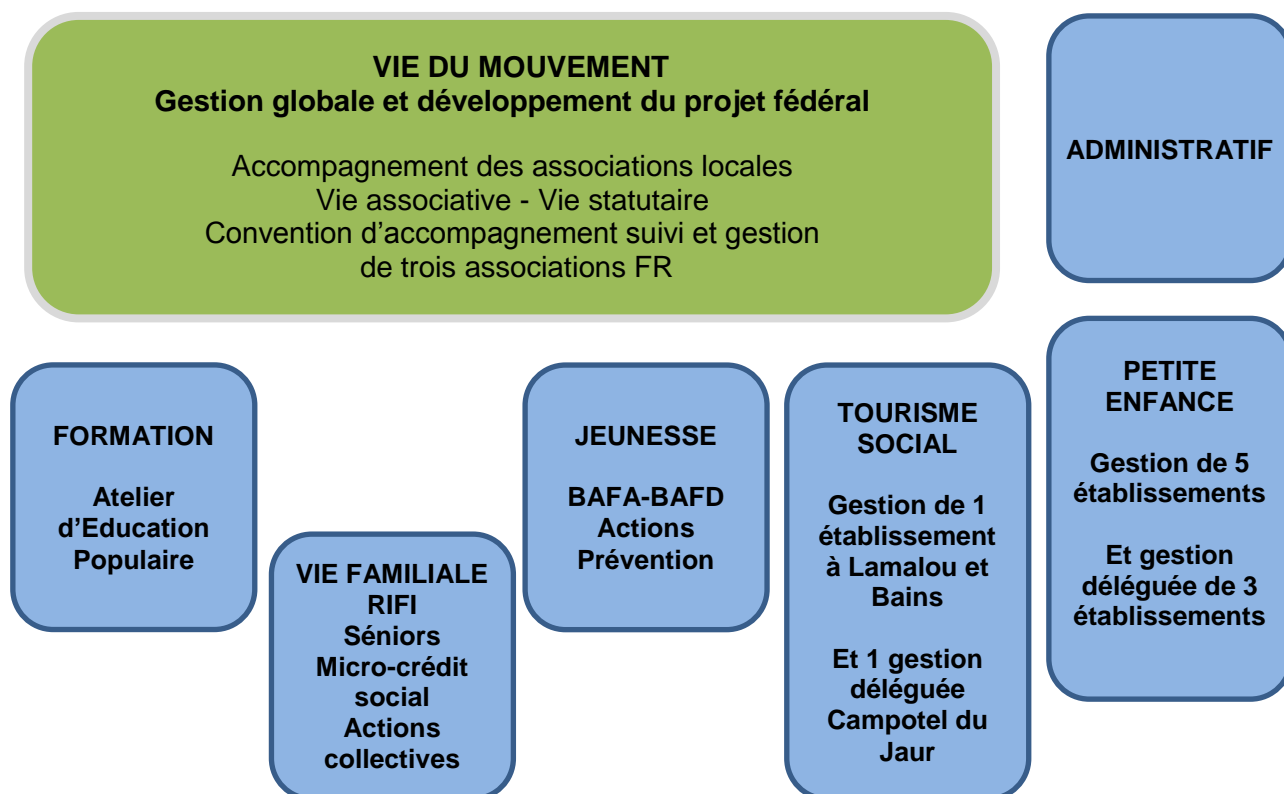
- L'association Sucre d'Orge, sur Montpellier
La gestion de 3 établissements EAJE :
 - De l'EAJE Sucre d'Orge à Montpellier (40 places)
 - De l'EAJE La Coccinelle à Montpellier (41 places)
 - De l'EAJE Moussia à Montpellier (24 places)
- L'association Familles rurales du Jaur
 - La gestion d'un équipement du tourisme social sur Saint Pons de Thomières, « Le Campotel du Jaur »

2.3.2 Notre implantation sur le territoire de l'Hérault

- AFR Lansargues
- AFR Tom-Pouce-Montpellier
- AFR Bagatelle Montpellier
- AFR Bien Vivre Ensemble- Montpellier
- FR UFCS-Montpellier
- AFR Zébulon-Pignan
- AFR Les Premiers-Pas Fabrègues
- AFR Béziers
- FRS 34 Lodève et Clermont l'Hérault
- AFR Saint Jean de Fos
- AFR La Maison Jaune Bédarieux
- AFR du Jaur - Saint Pons de Thomières
- AFR de Saint Pargoire
- AFR de Paulhan



2.3.3 Les pôles d'activités



2.3.4 La gouvernance

Conformément aux statuts, **chaque association pourrait être présente au conseil d'administration où elle dispose d'au moins une représentation.**

Monsieur Bailleux-Moreau est le président de la fédération depuis le mois d'octobre 2019, le CA est composé de la manière suivante

Nom	Prénom	Fonction
BAILLEUX-MOREAU	Yves	Président
COUPIAC	Jean	Secrétaire
VASSALLO	Laurent	Trésorier
COMBES	Marie-Hélène	Membre du CA
LANDUCCI	Alain	Membre du CA
LAVAL	Jean-Pierre	Membre du CA
PLATET	Jean MARIE	Membre du CA
LEMOINE	Sébastien	Membre du CA
LEGAC	Jean-Pierre	Membre du CA

Une cooptation en cours d'année 2020 a permis à Messieurs LEGAC ET LEMOINE de rejoindre la gouvernance fédérale.

2.3.5 La vie statutaire

Le conseil d'administration fédéral s'est réuni six fois au cours de l'année 2020 :

- 06/01/2020
- 03/02/2020
- 06/07/2020
- 07/09/2020
- 05/10/2020
- 02/12/2020

Des conseils d'administration décentralisés se sont déroulés dans les associations de Paulhan, Bédarieux et Béziers ainsi qu'en visioconférence pour cause de crise sanitaire.

Le bureau s'est réuni 6 fois dans l'année 2020 :

- 13/01/2020
- 15/06/2020
- 29/07/2020
- 14/09/2020
- 24/10/2020
- 18/11/2020

En dehors de ces réunions formelles, le président travaille de manière continue avec la directrice au suivi des dossiers en cours. Des temps de travail intermédiaires avec les membres du bureau sont venus en complément au cours de l'année, notamment pendant la période de gestion de la crise lors du confinement de mars 2020.

2.4. Les réunions internes : Comité de gestion petite enfance – Représentants du personnel (CSE) - Réunions d'équipe

➤ La directrice a assuré dans l'année l'organisation, l'animation et le suivi :

- De comités de gestion mensuels - Cogest petite enfance, cette instance réunit les directeurs des 8 établissements petite enfance.

7 Cogest en 2020 (annulation pendant le confinement et la fermeture du mois d'août)

- ✓ 1401/21
- ✓ 11/02/21
- ✓ 10/03/21
- ✓ 09/07/21
- ✓ 10/09/21
- ✓ 13/10/21
- ✓ 12/11/21

- De 8 réunions mensuelles du CSE : réunion avec les représentants du personnel.

- ✓ 09/01/21
- ✓ 13/02/21
- ✓ 12/03/21
- ✓ 19/04/21
- ✓ 14/05/21
- ✓ 09/07/21
- ✓ 10/09/21
- ✓ 10/12/21

➤ Avec le directeur-adjoint il a été organisé 7 réunions d'équipes avec les salariés du siège :

- ✓ 15/01/21
- ✓ 21/02/21
- ✓ 09/03/21
- ✓ 16/03/21
- ✓ 06/07/21
- ✓ 21/09/21
- ✓ 14/12/21

2.4.1 L'appui aux associations

Pour rappel : Un **nouveau plan d'appui aux associations** a été validé lors de l'assemblée générale 2019 à hauteur de 5000€. Il a été peu mobilisé pour cause de pandémie.

Tout au long de l'année, nous avons répondu aux demandes des associations locales concernant des demandes techniques ou des informations d'ordre pratique.

Au quotidien cela se traduit par la gestion de différents services, tels que :

- Le contrat de groupe assurance
- La comptabilité et le service social en fonction des demandes avec Cerfrance
- La mise à disposition du minibus à tarif préférentiel

- Le prêt de matériel de camping et pédagogique
- Le prêt de vidéoprojecteur
- La mise à disposition du photocopieur
- La veille juridique
- La communication des informations du réseau
- L'intermédiaire avec la mutuelle Adrea en cas de difficultés
- Des avances de trésorerie
- Un appui et conseil en cas de litige avec un salarié
- Le bénéfice de notre contrat avec le cabinet d'avocats
- Transfert de documents de travail
- La mutualisation des supports de communication de la fédération nationale

La directrice a organisé une **veille réglementaire Covid** en lien avec les informations de la fédération nationale pour transmettre rapidement les informations aux associations concernant les directives Covid.

La directrice a assisté aux comités de pilotage de l'EVS de l'association de Saint Jean de Fos.

L'accompagnement de la vie associative a de fait été impacté par les mesures liées au confinement et à la pandémie.

La formation des bénévoles

Le directeur-adjoint a organisé le dispositif de formation des bénévoles avec le soutien du FDVA :

- **"Accompagnement à l'écriture projet associatif"**

Accompagnement de l'association de Paulhan : 13 octobre, 4 novembre et 2 décembre (3 matinées) - Passe en FDVA

- « **Gestes et postures** » adaptés aux bénévoles de l'Atelier des solidarités : 25 septembre à St-Pons
- « **Défense du consommateur** » avec la fédération nationale initialement prévue en 2020 est reportée en février 2021 en raison de la crise sanitaire.

2.4.2 L'équipe de salariés du siège de la fédération

L'équipe salariés du siège au **31 décembre 2020** est composée de :

Nom	Prénom	Fonction	
BARETTE	Odile	Directrice fédérale	35 heures
PERROT	Denis	Directeur -Adjoint (décembre 2019)	35 heures
GADIN	Alynn	Secrétaire Assistante	35 heures
SANCHEZ	Christophe	Comptable (décembre 2019)	35 heures
BELAJDIR	Kaoutar	Secrétaire Assistante	35 heures
CAMBOURIS	Laura	CESF - Chargée de mission - Vie Familiale	33 heures
SERRA	Elsa	Chargée de mission Atelier des Solidarités	20 heures
BOUDE	Philomène	CESF - Vie Familiale	30 heures
VISTE	Sébastien	Gestionnaire Tourisme social	35 heures
			8.37 ETP

- Deux apprentis ont rejoint l'équipe Monsieur Pouilly-Cathelain Julien sur le développement local et Mademoiselle Spagnoletti Loane sur le RIFI en apprentissage sur le DE-CESF.
- Estelle Soufflet effectue son stage de master intervention et développement social dans notre structure.

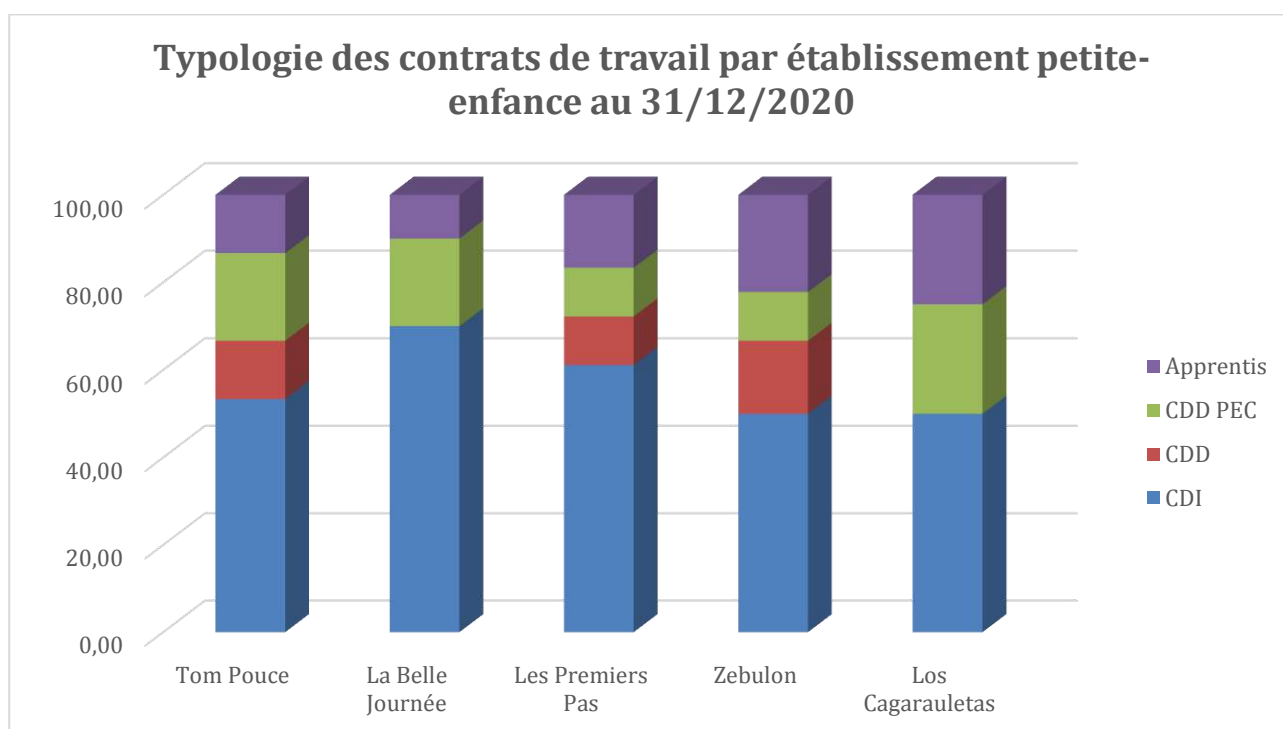
Les faits marquants en 2020

- **La crise sanitaire : un impact économique**
 - Nous avons fait le choix de procéder au licenciement économique de Monsieur DELVECCHIO Franc, Référent RH et qualité et de Monsieur MARTIN Jérôme animateur jeunesse en juin 2020.
 - Cette anticipation a permis d'amortir la baisse des produits du siège et d'en limiter le déficit. A contrario cela a impacté la charge de travail de l'équipe de direction.

Pendant la période du confinement l'équipe a démontré de la solidarité dans la gestion de la crise et a fait preuve d'une grande adaptabilité pour maintenir la qualité des actions.

2.4.3 Les équipes de salariés de la petite enfance

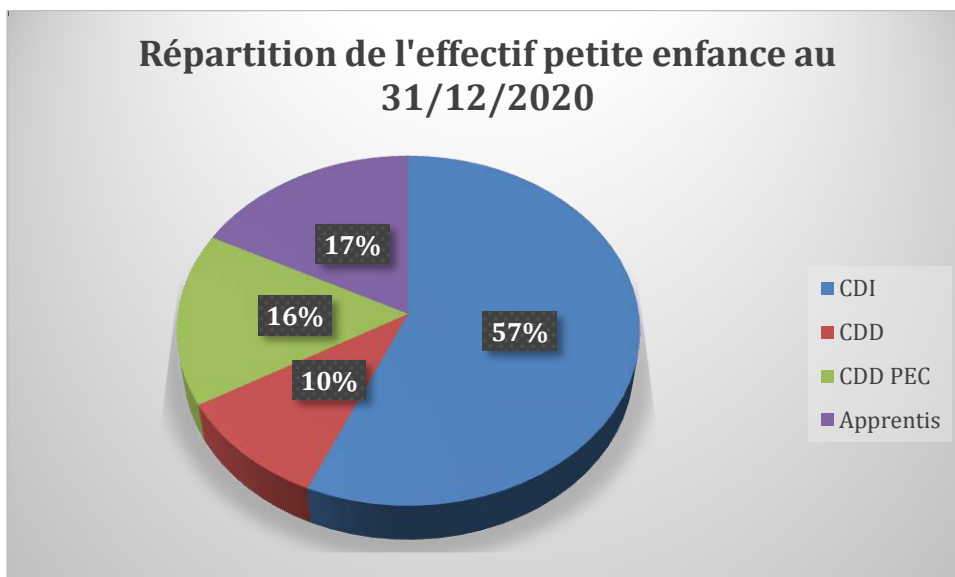
Il faut souligner l'engagement des équipes, notamment les directions dans la gestion de la crise liée au confinement et à une reprise d'activités progressive dans des conditions sanitaires difficiles.



Les CDD sont liés aux remplacements sur des arrêts maladie ou congés maternité.

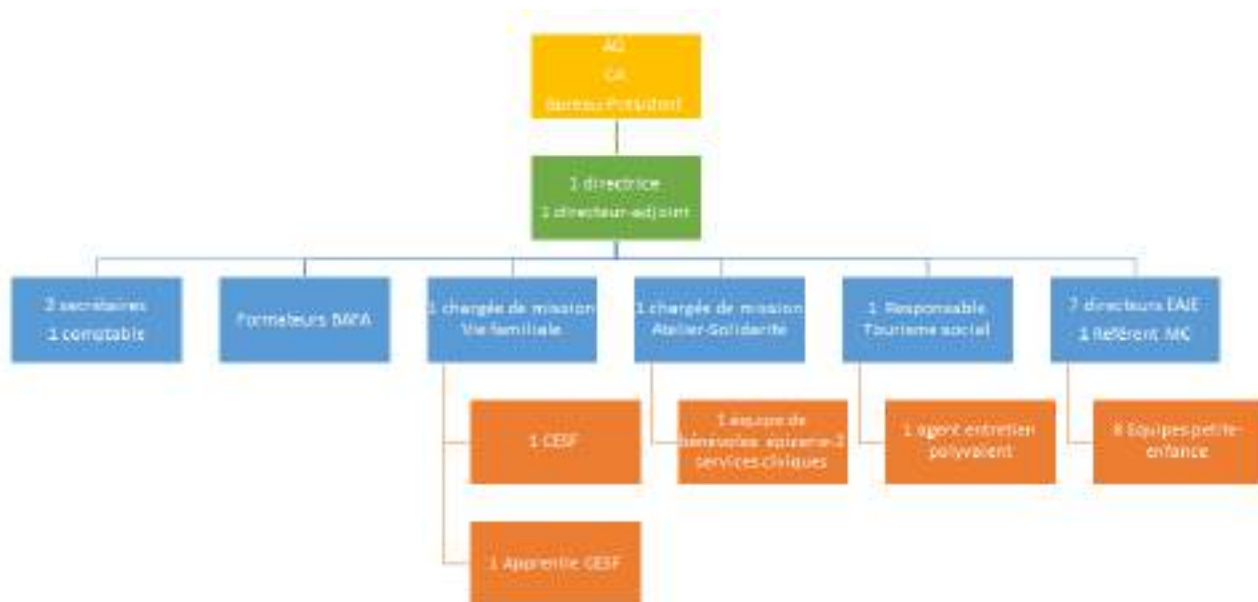
Les contrats PEC apportent un soutien économique aux structures et permettent aux salariés qui en bénéficient une reconexion au monde du travail et un dispositif de formation et d'accompagnement.

Répartition de l'effectif petite enfance au 31/12/2020

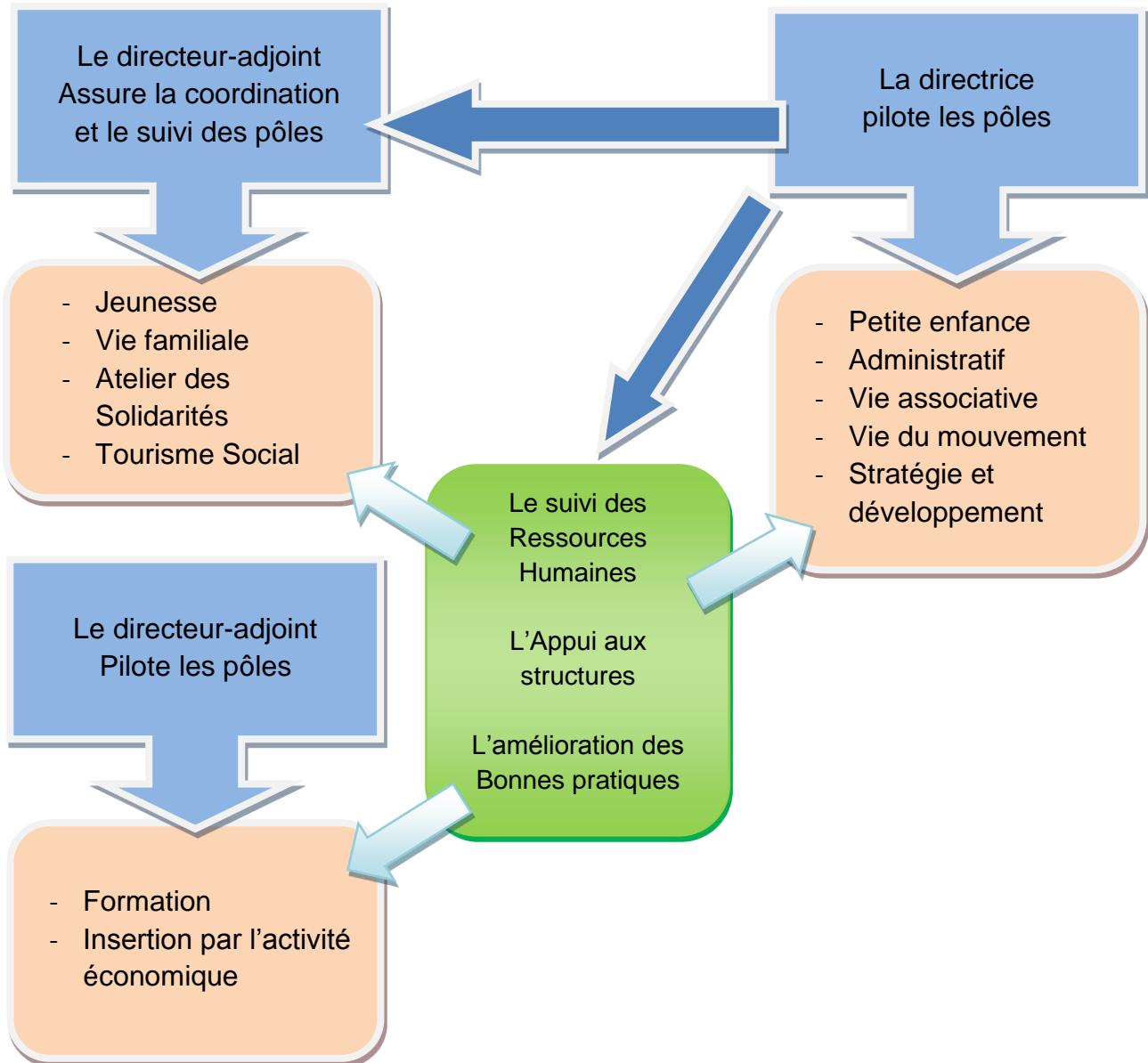


Les apprentis ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement des crèches mais nous avons fait le choix d'augmenter ce type de contrats pour donner une chance à des jeunes d'intégrer le monde du travail et pour anticiper sur les difficultés futures à recruter des professionnels diplômés.

Organigramme hiérarchique Fédération Familles Rurales de l'Hérault Juillet 2020



Organigramme fonctionnel Fédération Familles rurales de l'Hérault



3. Petite enfance

Pour rappel la fédération assure la gestion de cinq établissements d'accueil de la petite enfance :

- Tom Pouce - Montpellier - 28 places
- La Belle Journée - Montpellier - 20 places
- Les Premiers Pas - Fabrègues - 32 places
- Zebulon - Pignan - 35 places
- Los Cagarauletas - Saint Pargoire - 10 places

Les comptes rendus d'activités sont réalisés pour chacun de ses établissements.

4. Les missions d'accompagnement de la Fédération

4.1. Familles Rurales du Jaur

Un contexte difficile lié au COVID

Le tourisme a fortement été impacté par la crise Covid. Le salarié gestionnaire a été mis en chômage partiel de mars à décembre, à temps plein puis à temps partiel.

Le gîte a eu une reprise significative des locations sur la période du mois d'août mais qui ne compense pas la perte d'activité sur l'année.

4.2. L'association Sucre d'Orge Familles rurales

Au mois d'avril 2018, nous avons été contactés par la CAF de l'Hérault et la Ville de Montpellier pour la reprise potentielle de 3 établissements petite enfance en difficulté sur la commune.

Nous assurons depuis juillet 2018, la gestion déléguée de 3 crèches

- Crèche de 40 places - 17 salariés
- Crèche de 41 places - 17 salariés
- Crèche de 24 places - 12 salariés

Dans le fonctionnement courant, ces 3 établissements bénéficient du même accompagnement que les autres établissements.

5. Les fonctions support

5.1. Le pôle administratif

L'équipe administrative est désormais constituée de 3 personnes :

- 2 secrétaires-assistantes
- 1 comptable

En 2020, les réunions hebdomadaires le lundi matin du pôle administratif se sont maintenues hors période de confinement pour organiser les priorités à traiter et transmettre les informations.

Madame GADIN, secrétaire assistante, assure principalement le suivi social, la préparation des paies le suivi administratif des formations.

Les bulletins de salaire sont réalisés par les cabinets comptables externes.

Cette année, la solution RH ELABORHA a été déployé et a nécessité la mise à jour régulière des dossiers salariés (créations des profils, sortie des salariés, changements de postes) et la saisie des formations réalisées. Désormais, chaque mouvement du personnel entraîne une mise à jour.

Le confinement du mois de mars a nécessité la mise en place du chômage partiel pour l'ensemble des établissements et des déclarations mensuelles, jusqu'au mois de mai pour la totalité des établissements, de juin à décembre pour une partie des salariés du siège, et de façon ponctuelle lors d'apparition de cas contact dans des établissements, entraînant des fermetures de 3 à 6 jours à l'automne.

En 2020, le suivi de la facturation (hors BAFA/BAFD et formation) a été transmis à M. SANCHEZ, le comptable, ainsi que le suivi des règlements faits par virement.

Mme BELAJDIR, secrétaire assistante, assure principalement l'accueil du public et prise de rendez-vous, la gestion des adhésions, le suivi des factures et des paiements, la gestion administrative des formations BAFA / BAFD.

Mme BELAJDIR a également été formée avec la Fédération Nationale, fin 2020, sur la mise à niveau du site Internet Familles Rurales.

Un partenariat a également été mis en place avec le CRAJEP Occitanie, début 2020, dans le cadre d'une mise à disposition de personnel administratif. Mme BELAJDIR a été détachée sur cette mission un jour par semaine. Mission qui prendra fin en janvier 2021.

M. SANCHEZ, le comptable est arrivé en décembre 2019 à la fédération départementale. Sa première mission a été de rattraper le retard des arrêts maladie à CHORUM sur 2017-2018 et 2019. Un travail a été réalisé avec ses collègues de travail pour bien appréhender les missions sociales, économiques et organisationnelles de l'association.

En avril, M. SANCHEZ a été arrêt maladie, ce qui l'a éloigné pour plus de trois mois de son poste de travail.

L'année 2020 a été particulière, avec beaucoup d'arrêts maladie à traiter en période de crise sanitaire, et il y a eu de nombreuses déclarations d'arrêt de travail à faire auprès de la MSA et CHORUM. Les dossiers, en fin d'année 2020 sont à jour.

Pour avoir la capacité de justifier du temps de travail et du coût auprès de nos partenaires, Il a été demandé aux secrétaires de comptabiliser les appels téléphoniques et leur motif.

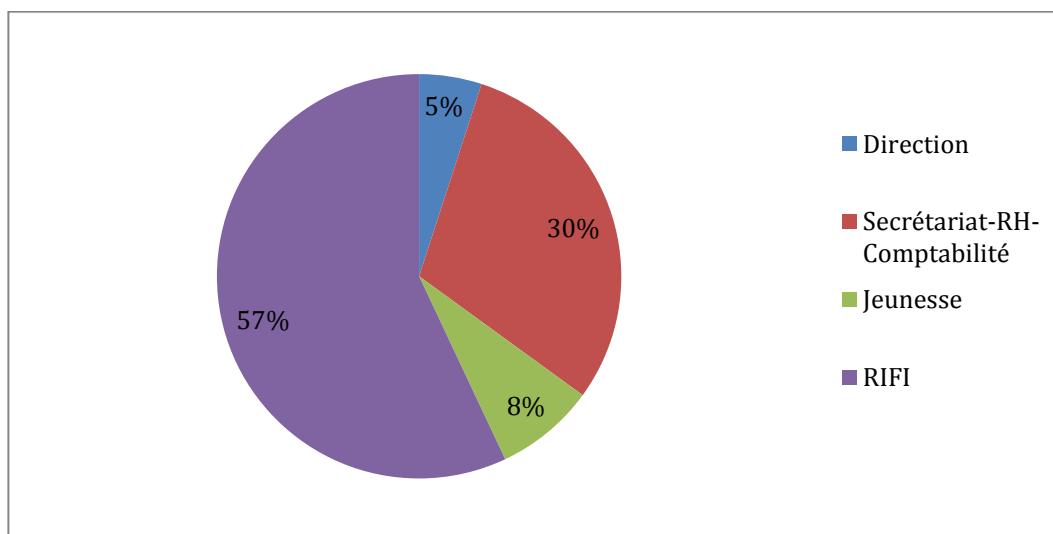
Celui-ci a permis d'enregistrer les appels du 1^{er} janvier au 16 mars (date du confinement) et du 5 octobre au 31 décembre.

- 1083 appels ont été enregistrés sur le 1^{er} trimestre et 932 appels sur le quatrième trimestre.

Soit une moyenne de 24 appels par jour au 1^{er} trimestre et de 17 appels par jour au 4^{ème} trimestre sur la ligne fixe.

Répartition des appels téléphoniques, par service, au 1^{er} trimestre 2020

Au regard de la crise sanitaire, avec des périodes de fermeture, ces chiffres sont peu représentatifs, c'est pourquoi nous nous appuyons sur le premier trimestre.



Ces chiffres ne concernent que la ligne fixe et les appels au standard, chacun disposant par ailleurs d'un téléphone portable.

Motif d'appel	1 ^{er} trimestre 2020		4 ^{ème} trimestre 2020		Total des 6 mois	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Micro-crédit	302	27,89%	253	27,15%	555	27,54%
Prise et annulation de rendez-vous	155	14,31%	132	14,16%	287	14,24%
Aide aux démarches administratives	73	6,74%	100	10,73%	173	8,59%
Surendettement	17	1,57%	17	1,82%	34	1,69%
Droits et défense du consommateur	2	0,18%	4	0,43%	6	0,30%
BAFA-BAFD	81	7,48%	50	5,36%	131	6,50%
Crèches	111	10,25%	105	11,27%	216	10,72%
Salarié(e)s d'établissements	96	8,86%	34	3,65%	130	6,45%
Campotel du Jaur	1	0,09%	0	0,00%	1	0,05%
Associations Familles Rurales	7	0,65%	7	0,75%	14	0,69%
Partenaires	78	7,20%	48	5,15%	126	6,25%
Fournisseurs et prestataires	21	1,94%	25	2,68%	46	2,28%
Infos diverses / générales	42	3,88%	54	5,79%	96	4,76%
Autres	80	7,39%	65	6,97%	145	7,20%
Démarchage commercial	17	1,57%	38	4,08%	55	2,73%
Total	1083		932		2015	

5.2. L'Amélioration des bonnes pratiques

Nous travaillons avec ORHA, un cabinet conseil en management, pratiques ressources humaines et qualité de vie au travail. Dans le cadre de l'amélioration des bonnes pratiques, nous utilisons la solution ELABORHA, pour piloter la gestion des ressources humaines. Pour ce faire nous avons analysé chaque poste de travail et élaboré des fiches de compétences en adéquation avec les postes occupés, nous nous appuyons sur cet outil pour faire dans un premier temps les entretiens annuels et la gestion des emplois et des compétences des équipes.

Un travail d'analyse des bonnes pratiques doit nous aider à améliorer la communication et la motivation au sein et entre vos équipes.

Cet outil nous permet aussi de visualiser notre respect des différents cahiers des charges, de pointer les manques et de fixer des axes d'amélioration.

6. Formation

Une année « blanche » - Des axes de travail reportés - Un dispositif à construire pour 2021

6.1. Atelier d'éducation populaire

L'Atelier d'Education Populaire, centre de formation de la Fédération Familles Rurales Hérault

Organisme de formation professionnelle reconnu par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, ex-DIRECCTE), la Fédération Familles Rurales Hérault est aussi « Datadockée » depuis 2018. Initialement, les enjeux pour cette année 2020 se situaient autour de 2 priorités :

- **Obtenir la certification QUALIOPI**, nouvelle norme qualité pour les organismes de formation afin de faire prétendre aux bénéficiaires la prise en charge financière des prestations de formation ; et donc par truchement, à leurs employeurs. Initialement, cette norme devenant obligatoire au 1^{er} janvier 2021.
- **Elargir l'origine des bénéficiaires de nos formations**, qui jusqu'ici provenaient pour la quasi-totalité des salariés des EAJE gérés directement par Familles Rurales Hérault, ou via les structures Sucre d'Orge.

Concernant le premier axe, un travail important devait être consacré au rassemblement des différents éléments de preuve, à leur réajustement si nécessaire afin d'être en mesure de présenter Familles Rurales et la structure *Bien Vivre Ensemble* à l'audit de certification d'ici la fin de l'année 2020.

Pour le second axe, il semblait nécessaire de travailler sur l'élargissement de notre réseau de partenaires petite enfance afin de sensibiliser d'autres professionnels de la petite enfance sur nos formations. Un travail important était alors identifié sur la communication globale.

6.1.1 Ce qui a été réalisé en 2020

Qualiopi reporté au 1^{er} janvier 2022 – Un délai supplémentaire pour Familles Rurales Hérault

A la suite des mesures de confinement, la décision a été prise par les services de l'Etat de repousser l'entrée en vigueur de l'obligation pour les OF de se certifier avant la fin de l'année 2020. Devant cette situation, combinée à l'impossibilité de dégager suffisamment de temps consacré à l'élaboration de ce dossier, la Fédération Familles Rurales Hérault a choisi de repousser la réalisation de la certification en 2021.

Durant cette année, diverses actions ont été réalisées pour commencer à avancer sur la constitution du dossier :

- Participation aux travaux du groupe formation animé par la Fédération Nationale Familles Rurales (Avec comme faits marquants : en mars, Odile Barette et Denis Perrot présents à Paris, en décembre, une réunion en visio suivie par Denis).
- Appropriation et actualisation de la base de données Elaborha, dont certaines fonctionnalités liées aux entretiens professionnels des salariés, à la réalisation effective des formations, et à l'évaluation des prestations permettent de capitaliser les éléments de preuve attendus dans le cadre de la certification qualité. De plus, cela permet de faire vivre une démarche globale visant à être de manière continue dans une approche qualité.

6.1.2 Une activité de prestation de formation très réduite

S'appuyant sur son directeur-adjoint nouvellement arrivé (décembre 2019), la Fédération Familles Rurales Hérault a finalisé son programme annuel de formation à la mi-janvier avec une communication générale début février. 19 formations étaient prévues, dans le domaine de la petite enfance et de santé / bien-être au travail. La 1^{ère} formation commençant le 3 mars, et la dernière prévue en novembre.

La situation sanitaire et les mesures gouvernementales qui en ont découlé ont eu malheureusement raison de ce planning de formation. Seulement 3 formations sur 19 ont été réalisées, malgré des mesures de réajustement qui ont permis à un second planning d'aboutir (revu au 1^{er} juin avec les intervenants). Il a été trop difficile de maintenir les formations, pour plusieurs raisons :

- Les mesures de confinement (17 mars – 11 mai, mais une reprise très lente jusqu'au 1^{er} juin puis le second confinement fin octobre / début décembre)
- Des locaux insuffisamment adaptés aux nouvelles règles sanitaires, et une organisation trop complexe à mettre en œuvre pour du distanciel
- Des intervenants moins disponibles pour encadrer des formations sur de nouvelles dates, mais aussi moins enclins à intervenir du fait du contexte sanitaire
- Des groupes de stagiaires plus difficiles à mobiliser (chômage partiel, emplois du temps hachés, perte d'intérêt.)

	Date	Formation	Int FR	Ext	Total	Durée jour	Total heures stagiaires
1	3 mars 2020	Les Premiers secours adaptés à l'enfant et au nourrisson	3	3	6	7	42
2	10 et 17 juin 2020	La communication bienveillante- Niveau 1	4	2	6	14	84
3	18 juin 2020	Menus et réglementations nutritionnelles	5	2	7	7	49
			13	37	50	171	454

L'année 2019 avait vu la réalisation de 23 sessions de formation contre 3 réalisées en 2020

6.1.3 Bilan et perspectives 2021

L'année 2020 ayant été une année très particulière, que l'on pourrait même qualifier de « blanche » pour la formation, au vu de son activité très réduite, les objectifs qui lui étaient assignés n'ont pas été atteints.

Cette non-atteinte a des conséquences plutôt neutres sur l'une des 2 priorités (la certification) mais assez néfastes sur la seconde (l'activité de formation).

En effet, concernant la certification, le travail envisagé en 2020 l'était aussi pour des raisons d'obligation réglementaire liée à l'obtention de QUALIOPI avant le 31 décembre. La date-butoir ayant été repoussée d'une année, Familles Rurales Hérault pouvait continuer à fonctionner grâce à son DATADOCK en 2021, d'où cette décision de repousser l'audit en 2021. De ce fait cette priorité 2020 devient une priorité 2021, avec la même finalité.

En revanche, la faible activité de prestation de formation, largement en-deçà des objectifs fixés en début d'année, impacte davantage la Fédération Familles Rurales. Les dommages se situent principalement sur 2 points :

- L'exigence de formation continue des salariés de Familles Rurales et Sucre d'Orge. La formation continue est un droit, mais aussi un devoir de responsabilité de l'employeur. Or, certains salariés n'ont pas effectué de formation en 2020, ce qui est préjudiciable pour la mise à niveau des compétences attendues.
- La perte de ressources financières pour la Fédération Familles Rurales Hérault : avec cette très faible activité de formation 2020, la Fédération n'a pas perçu les ressources attendues pour cette année ; malgré tous les dispositifs de sauvegarde ouverts par l'Etat, la Fédération Familles Rurales n'a pas pu y faire entrer cette perte de ressources liée à la formation. Ce qui a impacté la situation économique de la Fédération Familles Rurales Hérault.

Pour 2021, l'objectif est donc de relancer l'activité de formation de manière à retrouver les niveaux de prestation d'avant-crise sanitaire. De plus, l'élargissement des bénéficiaires hors Familles Rurales sera aussi un enjeu pour la Fédération. Pour cela, un nouveau programme de formation, basé sur les attentes des directeurs des crèches et sur ce qui avait été préparé pour l'année 2020, a été monté en fin d'année afin de commencer à rattraper « les retards » dès le début 2021.

Au-delà de ces 2 priorités, la Fédération Familles Rurales Hérault devra continuer à élargir son offre de formation, en étant vigilante et en veille des besoins des acteurs de la petite enfance, de l'animation et du sanitaire et social. Mais aussi, en étant attentive aux sollicitations des partenaires en vue d'une offre de formation qui pourrait correspondre aux valeurs du Centre de formation ***l'Atelier d'Education Populaire***.

7. Jeunesse

Une action très impactée par la crise sanitaire Une activité globale très restreinte en 2020

7.1.L'activité 2020

La formation à l'animation volontaire : un levier pour l'engagement des jeunes !

La Fédération Familles Rurales Hérault a développé son action en direction de la jeunesse principalement autour de l'axe de la formation, à savoir :

- La formation jeunes et projets participatifs, dans le cadre d'un projet collectif réunissant 6 AJEP
- Les formations à l'animation volontaire

La formation jeunes et projets participatifs

Engagée aux côtés de 5 autres AJEPS, la DDCSPP et la CAF de l'Hérault, la Fédération Familles Rurales contribue à cette formation par l'engagement en tant que formateur de son directeur-adjoint. Cette formation a réuni une vingtaine de participants, tous animateurs en poste chargés de l'animation des publics ados, au sein de collectivités locales ou associations dans le département.

Cette formation a nécessité une présence sur 8 journées, sans compter le temps de préparation et de participation au comité de pilotage et technique. Grâce à ce travail, la Fédération Familles Rurales de l'Hérault entretient des relations de réseau avec d'autres structures d'Education

Populaire, mais se fait aussi connaître des collectivités, tout en transmettant ses valeurs et ses savoirs-faires.

La formation à l'animation volontaire

Au-delà de préparer aux fonctions d'animation et/ou de direction d'Accueils Collectifs de Mineurs, les formations BAFA et BAFD sont parmi les premières occasions pour les jeunes de s'engager pour la collectivité, de confronter leurs points de vue et les mettre en application, de prendre des initiatives et d'en porter la responsabilité, etc.

Durant les stages, nous impulsions des dynamiques collectives que nous devons ensuite pouvoir accompagner. Familles Rurales de l'Hérault défend la possibilité pour les jeunes d'affirmer leur place au sein de la société.

Le BAFA, et dans une moindre mesure le BAFD, est donc incontournable pour une structure d'éducation populaire. L'animation volontaire nous permet d'entrer en contact avec la jeunesse, transmettre nos valeurs et contribuer à leur émancipation. C'est aussi une réponse donnée à la collectivité, en proposant des formations à la fois à Montpellier mais aussi dans d'autres territoires du département de l'Hérault. C'est enfin contribuer à l'épanouissement des enfants et répondre aux besoins des familles, les stagiaires de nos formations étant appelés ensuite à travailler au sein d'accueils de loisirs et des colonies de vacances.

Familles Rurales de l'Hérault bénéficie de l'habilitation nationale de notre mouvement, pour laquelle nous contribuons par notre activité de formation, notre participation aux différents regroupements de formateurs et d'organismes.

Nos objectifs généraux sont les suivants :

- Développer la formation BAFA et BAFD en adéquation avec les valeurs du Mouvement dans le département de l'Hérault
- Enclencher une dynamique autour de la jeunesse rencontrée dans les formations
- Développer le réseau des formateurs, garants en formation des valeurs de la Fédération

Une activité globale très restreinte en 2020

L'activité de la formation volontaire n'a malheureusement pas permis l'atteinte de nos objectifs pour le pôle jeunesse. Les effets dévastateurs de la crise sanitaire ayant conduit la Fédération à annuler toutes les formations BAFA – BAFD prévues entre mars jusqu'à juillet. Cette activité de formation volontaire étant le principal levier de la politique jeunesse de la Fédération, elle n'a donc pas permis de développer la dynamique prévue. De plus, la situation financière de la Fédération devenant critique en termes de ressources liées à l'activité formation BAFA-BAFD, il a fallu se résoudre au licenciement économique de l'animateur jeunesse.

En septembre 2020, une personne a été recrutée en apprentissage, dans le cadre d'une licence professionnelle à l'Université de Montpellier. Le faible temps de présence de Julien, combiné au second confinement n'ont pas permis de réenclencher une véritable action pour la jeunesse.

Un travail important autour de la communication et des partenariats doit être développé.

Chiffres d'activité BAFA – BAFD

Type de stage	Lieu	Dates	Nombre stagiaire
BAFA Formation générale	Lattes (avec Mairie)	Février	15
	Montpellier	Août	15
	Agde (avec Mairie)	Octobre	13
BAFA Approfondissement	Agde (avec Mairie)	Février	11
Total BAFA			54
BAFD Formation générale	Montpellier	Janvier	6
	Montpellier	Septembre	13
Total BAFD			19
Total général	6 sessions		73

Familles Rurales de l'Hérault a donc formé 73 personnes au BAFA et au BAFD en 2020.

Une dynamique des formateurs à renforcer

Si les stagiaires BAFA et BAFD sont notre public « cible » en vue de l'accompagnement à la prise d'initiative des jeunes, nous avons souhaité relancer la dynamique du collectif des formateurs BAFA et BAFD. Ces personnes, engagées volontairement auprès de la Fédération, sont les porteurs de nos valeurs auprès des jeunes.

En 2020, la dynamique a été réamorçée lors d'un temps d'échange et d'autoformation du groupe en juin. Puis un regroupement, formation initiale de nouveaux formateurs a été réalisé en octobre à la Fédération, avec 8 participants, dont 5 nouveaux formateurs « candidats ».

Et aussi,

En marge des actions décrites ci-dessus, la Fédération Familles Rurales Hérault contribue à la réflexion collective autour de la jeunesse. Certains de ses administrateurs siègent au sein de structures comme les Missions locales pour les jeunes par exemple.

Nous participons quand cela est possible aux regroupements organisés par la Fédération nationale (groupe BAFA-BAFD, groupe jeunesse).

En juin, nous avons répondu à un appel à candidature de la Mairie de la Boissière pour la mise en œuvre de son projet éducatif (Accueil de loisir enfants et ados), malheureusement notre dossier n'a pas été retenu.

Enfin, nous accueillons des jeunes en mission de service civique au sein de notre Fédération mais aussi au sein des associations affiliées.

8. Vie familiale

Ce projet avec pour objectif, de réduire l'isolement, de faciliter l'accès aux droits et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle est une réponse adaptée aux besoins des familles. Dans cette période de crise son utilité s'est encore vérifiée pour les plus fragiles, qui sont les premiers impactés par la crise sanitaire et sociale que nous traversons.

8.1. Le RIFI (Relais Infos Familles Itinérant)

En 2020, nous sommes intervenus sur les territoires de :

- Bédarieux,
- Lamalou Les Bains
- Saint Gervais Sur Mare
- La Bousquet D'Orb
- Murviel les Béziers
- Capestang
- Béziers Centre-Ville
- Graissessac
- Montpellier Près D'Arènes - Tournezy
- Saint Pons de Thomières.

8.1.1 Le RIFI est organisé autour de 5 principaux domaines d'intervention :

1. Le microcrédit personnel (MCP) et la gestion budgétaire
2. L'Accès aux Droits
3. La prévention du surendettement
4. L'accès au numérique
5. Point Conseil Budget (PCB)

Le microcrédit personnel (MCP) et la gestion budgétaire

Depuis 2015, nous sommes reconnus comme plateforme MICROCREDIT par la CDC en convention avec la Banque des Territoires.

En tant que Plateforme, nous assurons un lien entre les demandeurs et les banques pour l'obtention de MCP allant de 500 à 3 000€ à taux d'intérêt fixes.

Ces microcrédits ont pour objet le financement lié à des projets d'insertion socioprofessionnelle (achat véhicule, accès et maintien dans le logement, frais de santé, formations....).

L'accès aux droits

Les principaux domaines d'intervention sont :

L'accès à la santé (renouvellement de CSS (Complémentaire Santé Solidaire) changement de régime de sécurité sociale) ...

Les ressources (demande de prestations CAF et déblocage des situations en lien avec la cellule qualité – Retraite – MDPH ...)

Pour répondre à ces besoins :

Nous informons,

Nous conseillons,

Nous orientons dans les démarches à entreprendre.

Nous remplissons ou instruisons les dossiers en lien avec leurs demandes

La prévention du surendettement

Sur nos permanences, ou par l'intermédiaire de nos partenaires, Nous repérons les situations financières fragiles, puis nous proposons aux personnes concernées un accompagnement budgétaire afin de prévenir l'endettement voire le surendettement.

L'accès au numérique

Depuis 2018, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault nous mettons en place lors de nos entretiens individuels un accompagnement spécifique pour lutter contre la fracture numérique. En effet, nous mettons à disposition des clés USB et nos ordinateurs pour que les personnes puissent développer des compétences en informatique. Cet accompagnement a pour but de développer l'autonomie des personnes accompagnées face à l'accès aux droits digitalisé développé par l'état et les collectivités.

Point Conseil Budget (PCB) :

En 2020, nous avons obtenu le label PCB (Point Conseil Budget) afin de soutenir et de valoriser nos actions en lien avec le budget. Dans le cadre de ce label, nous avons un rôle de conseil, d'information et d'orientation en lien avec le budget. Nous effectuons une analyse et un suivi budgétaire voire un accompagnement à la constitution du dossier de surendettement.

Le public du RIFI :

Cet accompagnement est ouvert à toutes les personnes et familles, en accordant une attention particulière aux personnes et familles en situation de précarité, de fragilité. L'accompagnement socio-éducatif prend la forme d'un accueil téléphonique, d'entretiens physiques et d'ateliers collectifs au plus près du lieu d'habitation des personnes.

8.1.2 Nos Partenaires

Le dispositif RIFI fonctionne avec un réseau de partenaires qui soutiennent et accompagnent ce projet :

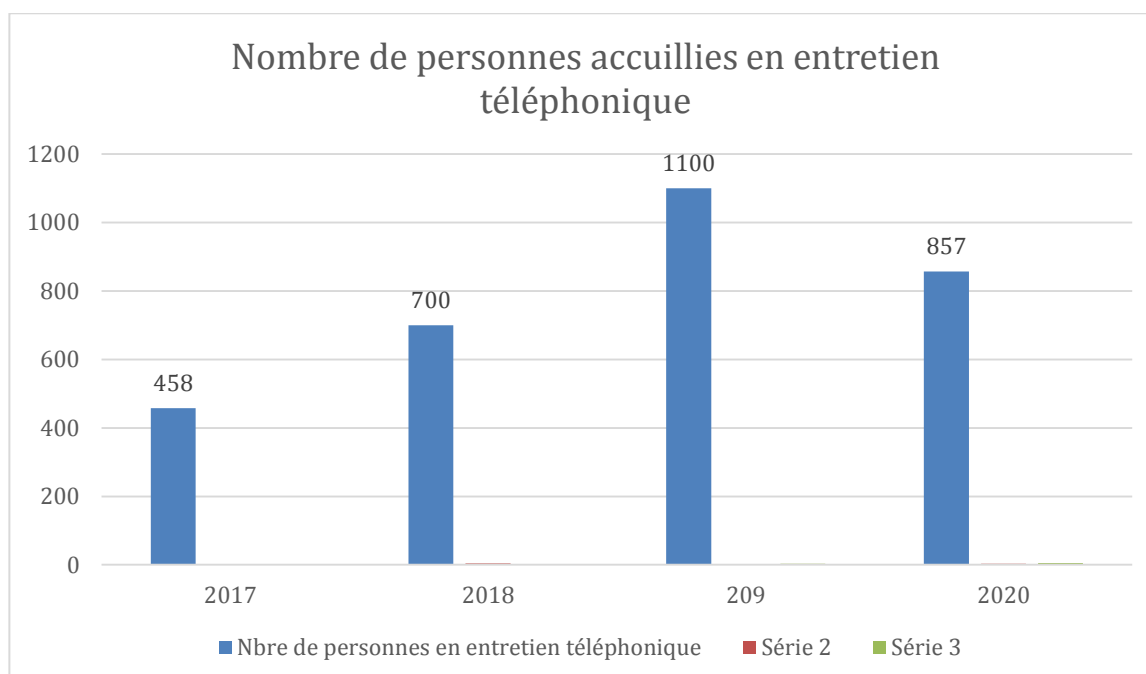
- Conseil Départemental de l'Hérault
 - Maison des solidarités de Bédarieux-Capestang-Puisserguier-Murviel
 - St Pons
- Banque des Territoires
- Région Occitanie
- Contrats de ville de Bédarieux et Montpellier Tournezy-Prés d'Arènes
- l'Etat, via la DRJSCS Occitanie et la DDCS de l'Hérault
- La CAF de l'Hérault
- Les Municipalités accueillant les lieux de permanences
 - Montpellier
 - Bédarieux
 - Saint Pons de Thomières
 - Lamalou Les Bains
 - Graissessac
 - Le Bousquet d'Orb
 - Communauté de communes du Grand Orb
- Les CCAS des communes
- Maison de services au public de Saint Gervais sur Mare
- La Banque de France
- Et de nombreux autres prescripteurs-relais, tel que les associations intermédiaires, les travailleurs sociaux des secteurs, les maisons pour tous, les associations caritatives...
- EDF – Solidarité

2020, une année particulière : l'épidémie du COVID 19

En mars 2020, avec l'arrivée de l'épidémie du COVID 19 et des mesures sanitaires édictées par le Gouvernement, nous avons dû suspendre nos permanences jusqu'en mai 2020. Nous avons assuré quelques permanences téléphoniques pour répondre à des urgences, sollicités par des bénéficiaires.

Cette période a été marquée par une montée d'angoisse des personnes pour lesquelles des dossiers étaient restés en attente par les Administrations. Nous avons donc maintenu des permanences téléphoniques et un contact par mail afin de garder un lien et de les rassurer quant à leurs demandes restées sans réponses.

Nous avons repris nos permanences au mois de mai sur certains territoires. La remise en place des permanences sur toutes les communes a été progressive avec la mise en place de mesures sanitaires strictes. Nous avons pris la décision de maintenir nos permanences une grande partie de l'été afin de répondre à une majorité de demandes.



Depuis la rentrée de septembre 2020, les permanences sont à nouveau accessibles sur l'ensemble des territoires et la demande est toujours en progression.

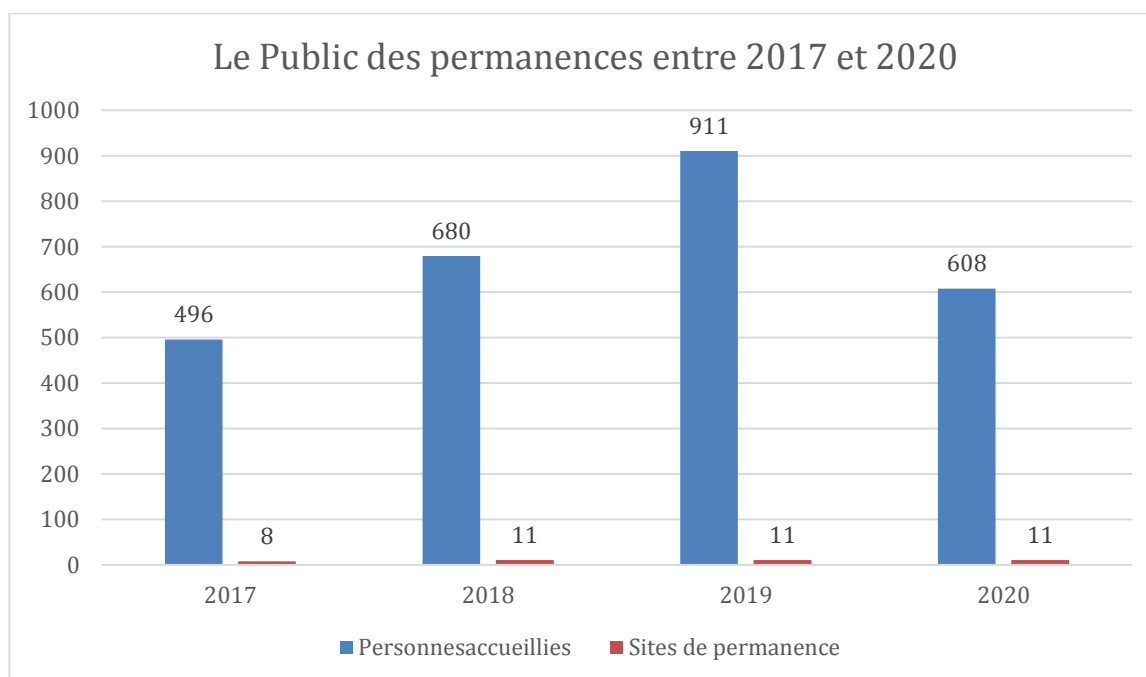
En octobre 2020, nous nous sommes retrouvés confrontés à une nouvelle période de confinement. Quant au public accompagné, nous avons remarqué une hausse de la fréquentation des permanences, certains sites accueillants sont complets avec une attente d'environ 1 mois et demi. Nous nous sommes rendu compte que les personnes sont plus anxieuses, et montrent un sentiment de crainte par rapport à la période sanitaire actuelle. Le délai de traitement des dossiers parfois allongé accentue l'inquiétude des personnes.

8.1.3 Bilan

Accès aux droits - surendettement

L'année 2020 a été marquée par cette crise sanitaire et ces périodes de confinements qui n'ont fait que renforcer la fragilité des personnes. A la fois, nous avons remarqué une angoisse plus importante et une demande d'aide plus forte mais aussi une plus grande précarité financière.

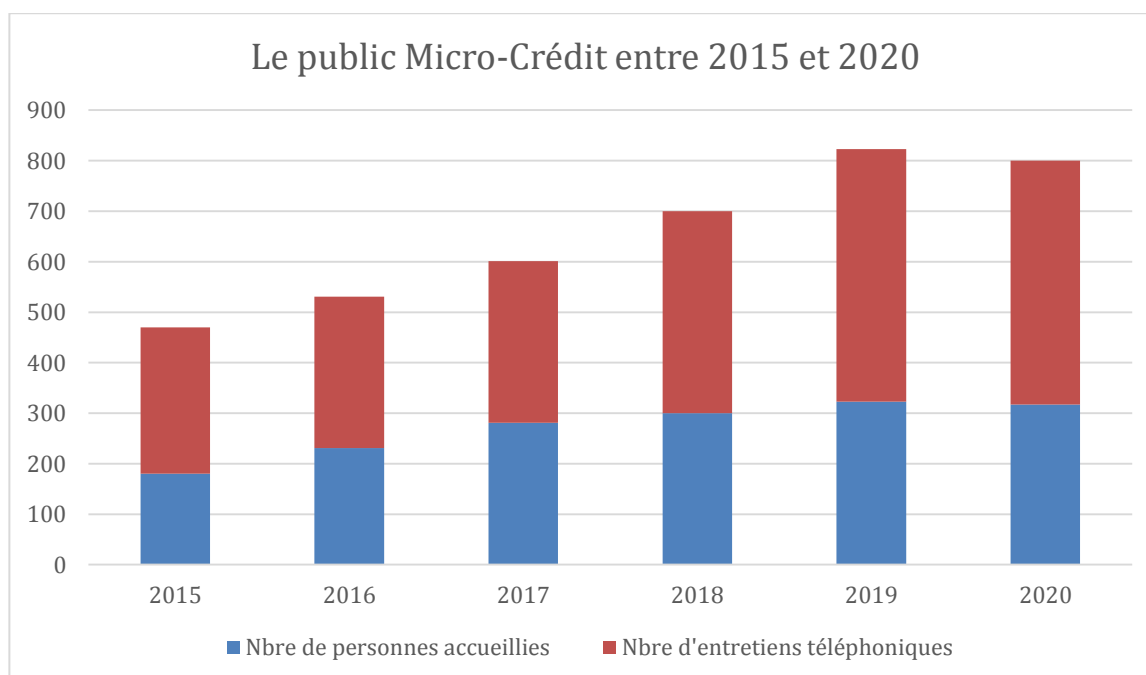
Dans la majorité des communes d'intervention, les demandes sont toujours plus nombreuses et nous sommes à la fois repérés par le public mais aussi par nos partenaires.



Microcrédits

Au niveau des demandes de microcrédits personnel, la demande est toujours aussi importante avec une priorité dans les demandes sur l'accès à la mobilité. La baisse des dossiers est due à la reprise très progressive des banques partenaires à accepter de nouveaux dossiers.

Nous avons organisé une réunion en visio avec l'ensemble de nos prescripteurs afin de mettre à jour les informations et améliorer notre partenariat. Nous avons également mis en place des nouveaux outils en interne afin d'assurer une meilleure qualité dans notre accompagnement. Ce qui nous permet également de déceler une fragilité bancaire et ainsi y remédier afin de pouvoir déposer une demande de microcrédit dans des conditions optimales.



8.1.4 Perspectives 2021

Accès aux droits – Surendettement

Nous sommes confrontés à une demande plus importante avec la crise du Covid qui accentue les demandes des familles fragilisées.

Il convient en 2021 de rendre cette action plus visible sur les territoires et de la valoriser auprès de nos partenaires pour être en capacité de développer de nouvelles permanences, tel que celle de Graissessac que nous expérimentons en convention avec le Conseil Départemental depuis septembre 2020.

Des actions collectives sur différents thèmes de la vie quotidienne seront proposées en 2021, en collaboration avec nos partenaires locaux, ces animations n'avaient pas été réalisées pour cause de Covid. En mars 2021, une action collective sur l'accès au numérique est programmée sur St Pons de Thomières. D'autres actions seront prévues tout au long de l'année.

Le Numérique sera un axe de développement prioritaire avec le Point Médiation Numérique (PMN). Nous allons mettre en place deux points de médiation numérique (St Pons de Thomières et Montpellier) pour accompagner les personnes dans leurs démarches en ligne.

Microcrédits

Nous allons mettre en place d'ici 2021, un nouveau partenariat bancaire avec BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE afin d'élargir les demandes à un plus grand public et de réduire les délais d'instruction des dossiers. Nous renforçons également notre travail avec nos prescripteurs avec un suivi sur les dossiers instruits et le maintien de deux réunions annuelles.

8.2. Atelier des solidarités

Ce projet a pleinement démontré son utilité sociale dans cette période de crise Covid qui impacte en premier lieu les familles les plus précaires.

8.2.1 Le projet

Ce projet, en référence aux valeurs du mouvement « Solidarité, responsabilité, participation » vise à combattre les inégalités sociales et économiques du territoire, à développer des liens de solidarité et de vivre ensemble entre les habitants.

Les deux axes forts du projet :

- Une épicerie sociale et solidaire itinérante
- Un espace d'animation global ouvert à tous

8.2.2 L'atelier des solidarités en 2020 : un fonctionnement perturbé-des bénévoles mobilisés

- Suite aux annonces du président de la République nous avons fermé du 16 au 27 mars 2020, rapidement les bénévoles se sont mobilisés pour nous alerter sur les situations difficiles de certaines familles.
- Pour pallier l'absence de la chargée de mission en arrêt maladie sur toute la période du confinement, le directeur-adjoint a organisé la réouverture avec un groupe restreint de bénévoles et avec un fonctionnement adapté dès le 30 mars :
 - Distribution/vente de colis alimentaires et livraison à domicile pour les plus éloignés ou dans l'incapacité de se déplacer.
- La reprise d'un fonctionnement classique de l'épicerie a été possible du 6 juillet au 30 octobre.
- Pour la période du second confinement sur la période de novembre à décembre, nous avons repris le fonctionnement « colis » plus adapté aux mesures sanitaires.

8.2.3 Le public en 2020

Les inscriptions se font sur dossier, la CESF, organise des permanences hebdomadaires, elle suit les dossiers des familles et les réactualise tous les 6 mois.

- 138 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire
- soit 45 foyers
 - 65 enfants (0 à 15 ans) – soit 47%
 - 20 jeunes (15 à 25 ans) – soit 14%
 - 42 adultes (26 à 59 ans) – soit 31%
 - 11 seniors (plus de 60 ans) – soit 8%
- Répartition en fonction du « Reste à Vivre » par jour et par foyer
 - Inférieur à 3€ : 26 foyers (58%)
 - de 3 à 6€ : 9 foyers (20%)
 - de 6 à 10€ : 10 foyers (22%)

8.2.4 L'itinérance

2020 aurait dû être l'année de développement de l'itinérance, cela a aussi été fortement impacté par la crise sanitaire. En effet dès le mois de novembre 2019, nous avons rencontré les maires, les habitants et les associations du territoire concerné mais le déploiement opérationnel de l'itinérance a été stoppé. La reprise des rencontres partenariales a attendu le mois de septembre et le démarrage de l'itinérance a été effectif en novembre seulement et ne concerne pour le moment que 7 foyers.

8.2.5 L'implication des bénévoles

- 22 bénévoles impliqués en 2020
- 12 bénévoles sont actifs à ce jour
 - Soit 3076 heures bénévoles réalisées sur l'année - *réunions, formation, fonctionnement (collecte-vente) et animation de l'Atelier*
 - Formations suivies par les bénévoles
 - ✓ Hygiène et sécurité alimentaire : 8 octobre 2020
 - ✓ 6 personnes
 - ✓ Formation gestes et postures prévention du mal de dos :
 - ✓ 25 septembre 2020 – 6 personnes
 - ✓ Collecte nationale de la Banque alimentaire
- Intermarché Saint-Pons : 10 bénévoles, dont 3 nouvelles personnes

8.2.6 Les moyens humains

- 1 Chargée de mission : Responsable de la mise en œuvre du projet
- 1 CESF : Responsable du volet inscription
- 1 jeune en service civique en attente (recrutement en cours)
- 12 bénévoles actifs
- La directrice et le directeur adjoint pour la gestion et le pilotage du projet

8.2.7 Le fonctionnement

L'épicerie sociale dispose de plusieurs sources d'approvisionnement

- Intermarché – Saint-Pons de Thomières le lundi matin
- Banque Alimentaire - Montady le lundi après-midi
- Enveloppe CNES - ANDES
- Produits alimentaires : AGRILocal, SICA du CAROUX
- Achats « Dons solidaires » : cadeaux de Noël et hygiène féminine
- Achats de produits d'hygiène
- Achats avec bons alimentaires attribués par la DDCSPP34
- Participation à la collecte nationale de la banque alimentaire

8.2.8 Les ateliers réalisés

Date	Atelier	Participants
8 janvier	Jeux de société et Atelier	6 personnes
22 janvier	Gouter partagé	4 personnes
29 janvier	Atelier cuisine tartinades	8 personnes
12 février	Couture sac en tissus recyclé	13 personnes
26 février	Atelier contes de la sagesse	9 personnes
11 mars	Sortie musée art contemporain de Sérignan	5 personnes
28 octobre	Atelier expression et création	15 personnes

8.2.9 Le planning hebdomadaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ramasse et logistique denrées alimentaires (journée) Point présentiel bénéficiaires Préparation rdv	Evacuation des déchets en déchetterie Livraison Olargues	Ménage du local en équipe Accueil - renseignement public et bénévoles	Rencontre partenaires Préparation Planning, bénéficiaires, bénévoles, volontaires	Rdv extérieurs Formations
Préparation paniers + Détermination du prix Rangement Evacuation déchets vert	Vente Rendez-vous suivi CESF Point médiation numérique Rangement	Ateliers collectifs Livraison Rieussec Réunions bénévoles	Livraison Ferrals-les-Montagnes Rendez-vous selon agenda Point comptable	

8.2.10 Perspectives

- Le développement de l'itinérance et l'élaboration de la phase 2 à partir du bourg centre d'Olonzac sont les priorités pour 2021.
- Il est également important de reprendre un fonctionnement qui ne privilégie pas la distribution alimentaire au détriment de la dimension collective comme cela a été le cas pour cause de crise sanitaire.
- Il faudra également réactiver les rencontres partenariales ainsi que les comités de pilotage annulés en 2020 pour raison sanitaire.
- Valoriser, faire connaître et reconnaître le projet en plaçant la communication comme un axe de travail prioritaire pour la chargée de mission.

9. Tourisme social

Un pôle d'activité en danger avec la crise sanitaire

Le Campotel du Jaur situé à Saint Pons de Thomières est une structure d'hébergement touristique composé de 16 gîtes allant de 2 à 8 personnes. La gestion de cette structure est assurée par la fédération de Familles Rurales de l'Hérault en délégation de service public de la part de la communauté de communes du Minervois au Caroux.

L'activité du Campotel du Jaur fait l'objet d'un rapport d'activité.

La Villa Casablanca est une résidence touristique située dans le centre-ville de Lamalou les Bains proche des cures thermales.

Des décisions fortes du conseil d'administration :

- Cette année le conseil d'administration a pris la décision d'arrêter l'exploitation de la Villa Casablanca, cette structure nécessiterait des investissements trop lourds à supporter pour une mise à niveau. L'arrêt des cures et les arrêtés successifs de l'état suite au confinement et interdiction de déplacement ont fortement impacté ce secteur.
- Il est souhaitable en 2021 de se concentrer uniquement sur le Campotel du Jaur.

FAMILLES RURALES

AGIR ENSEMBLE A CHAQUE ETAPE DE LA VIE



Notre association est membre du Mouvement Familles Rurales. Elle est agréée et habilitée pour son action dans de nombreux domaines : famille, consommation, éducation et jeunesse, loisirs, tourisme, vie associative, santé, formation.

La fédération nationale Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.